



LES BREVES N° 18

DURMENACH — MARS 2011

Conseil municipal du 28 Janvier 2011

En préambule à ce conseil, Monsieur le Maire présente ses condoléances, au nom de l'ensemble des membres du Conseil, à Monsieur Didier Lagrède qui vient de perdre sa maman. Il adresse également ses félicitations à Régine et Michel Maurer dont le dynamisme vient d'être reconnu par l'attribution du « Mercure d'Or » pour leur horlogerie-bijouterie « Le Filon d'Or », distinction nationale remise par le Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Artisanat.

Affaires financières

- * Comme chaque année à la même époque, les tarifs municipaux ont été fixés ainsi que les subventions attribuées aux associations. Ils sont consultables en Mairie.
- * Le montant de la participation du SDIS aux frais de fonctionnement liés à la mise à disposition des locaux des Sapeurs-Pompiers est de 2 248,48 € pour l'année 2010.
- * Une subvention de 50 € est accordée à l'Ecole de Musique « Le bœuf sur le toit » de Ferrette pour sa participation à l'animation des vœux du Maire.

Affaires forestières

- * Les recettes des ventes de bois de décembre à Folgensbourg et Ribeauvillé s'élèvent à un total de 35 100 €.

Affaires d'urbanisme

- * Aménagement du bâtiment Mairie-Poste
Les motivations de cet aménagement sont l'amélioration de l'accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite, l'agrandissement et l'amélioration fonctionnelle du secrétariat, une meilleure interaction entre les services de la Mairie et de la Poste, et la convivialité de l'accueil. Un dossier de pré-programmation a été établi par les services de l'ADAUHR. Les travaux débuteront par l'aménagement extérieur, se poursuivront avec le déplacement du bureau de poste dans les locaux de la réserve actuelle et enfin par le transfert du secrétariat dans le bureau de poste actuel. Le financement prévisionnel de ces travaux s'élève à 84 000 € HT pour l'accessibilité et devraient être réalisés au cours du 2ème semestre 2011.
- * Les dossiers d'urbanisme prévus en 2011 sont présentés succinctement. Ils seront décrits plus en détail dans le prochain bulletin, à l'issue du vote du budget.

× Lotissement rue du Niesbach

M. et Mme Jean-Claude Taiclet ont obtenu l'accord pour les travaux de restauration du pont d'accès au lotissement en cours de création. Le conseil a donné son accord pour accepter la totalité de la voie publique et des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'éclairage public dès la réception définitive des travaux pour leur incorporation dans le domaine public .

× Maison Demange

La maison a été louée à Melle Anne Gerber et à M. Mathieu Rey à compter du 1er février. Un contrat de bail d'un an renouvelable a été établi et le loyer s'élève à 500 €. Une proposition d'aménagement du site sera présentée dans les prochaines semaines.



Jobs d'été 2011

Vous avez entre 16 et 18 ans, vous habitez DURMENACH, vous êtes intéressés pour effectuer quelques semaines de travail à la Commune cet été, n'hésitez pas à nous envoyer une lettre de candidature **avant le Samedi 4 Juin 2011.**

IMPORTANT

DELIVRANCE PASSEPORTS BIOMETRIQUES



Nous vous informons qu'actuellement le délai d'obtention d'un passeport biométrique est actuellement d'un Mois.

Suite à une restriction du personnel à la Sous-Préfecture de MULHOUSE, ce délai augmentera encore dans les prochains temps.

Vu le nombre de dossiers à traiter en vue des congés, les personnes désireuses de se faire établir un nouveau passeport devront prendre leur disposition et déposer leur demande dans un délai suffisant.

Pensez également à vérifier vos cartes d'identité !!

Merci de votre compréhension.

Conseil municipal du 18 Mars 2011

Affaires financières

- * Le compte administratif 2010 présenté par Joseph Orsat a été approuvé à l'unanimité. Le solde des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement pour 2010 s'élève à 48 373.70 €.
- * En tenant compte des résultats des années antérieures, la commune dispose d'une somme de 367 011,29 € qui sera affectée au budget 2011.

Affaires forestières

- * Le programme des travaux patrimoniaux de la forêt communale présenté par l'ONF pour 2011 s'élève à un montant de 7 430,30 € HT, soit 1 439,07 € de travaux d'entretien et 5 991,23 € de travaux d'investissement. Le budget ne permettra pas de répondre aux sollicitations du Club Vosgien qui souhaiterait que la Commune subviene à l'entretien des sentiers du Grand Chêne et des Mélèzes. Toutefois, des bénévoles se proposent de s'investir dans cette tâche.
- * Gilles Mockly qui a assisté à la réunion du SIGFRA informe le CM que cette structure n'embauchera pas de bûcherons compte tenu du fait que les communes passent par des entreprises. Il manque également des heures de travaux sylvicoles pour assurer le plein emploi du personnel.
- * Les stères de la vente de bois d'affouage seront distribués mi-mai.
- * Le conseil accepte la démission, à compter du 28 février 2011, de Pascal Kauffmann, garde chasse particulier sur le lot de Durmenach.

Affaires d'urbanisme

- * La convention de mandat établie entre la commune et la communauté des communes dans le cadre des travaux d'assainissement dans les rues de l'église et de la synagogue s'élève à un montant prévisionnel net de 5 898,40 €, soit 14 746 € de travaux et 8 847,60 € de subventions.
- * Le site prévu pour la nouvelle déchetterie intercommunale ne remplit pas les conditions attendues. Une nouvelle étude sera menée. Une fois le site opérationnel, une réflexion sera menée sur le devenir du site de Durmenach.
- * Le budget consacré aux dépenses d'énergie ne cesse d'augmenter en raison de l'augmentation du prix du fioul et de l'ancienneté des chaudières. Didier Lagrède présentera au prochain conseil un relevé de la consommation des bâtiments communaux sur les 3 dernières années afin que l'on puisse évaluer les économies à réaliser. De fortes odeurs de fioul sont perceptibles au Foyer, la possibilité de la mise en place d'une chaudière gaz est en cours d'étude. Bernard Schlicklin est chargé de ce dossier.
- * Le montant estimé des travaux prévus dans le cadre du réaménagement de l'agence postale s'élève à 44 500 € HT, une aide de l'Etat de l'ordre de 30 % est attendue dans le cadre du programme d'aide aux communes pour le maintien des services publics en milieu rural.

- * La commune a l'opportunité d'acquérir la propriété Wolf attenante à la place du Foyer.
2 options sont possibles :
 - Raser le bâtiment dans le but d'aménager la place (parkings et voies de circulation)
 - Conserver et réhabiliter la maisonnette dans le cadre de la création d'une « Maison du Patrio-
moine », lieu de conservation de documents et objets liés à l'histoire de Durmenach, animé
par un « Cercle d'histoire », association qui serait à créer.

La commune pourrait être associée à ce projet au titre de maître d'ouvrage afin de faciliter l'ob-
tention d'aides financières. L'ensemble de l'opération, de l'achat à l'aménagement final est estimé
à environ 150 000 €. Sabine Drexler, chargée du dossier, demande de différer à la fin de l'année
la décision d'abattre la maison. Elle souhaite obtenir ce sursis afin de trouver les financements
qui permettraient de voir se réaliser ce projet sans engagement financier de la Commune.
- * Un site VTT labellisé à l'échelle du Pays du Sundgau sera mis en place. La commune autorise le
balisage régulier du circuit et le libre passage des randonneurs VTT, tout en sachant que le pro-
priétaire et les ayants droits seront prioritaires sur les activités de tourisme et de randonnée.

Communauté de Communes

- * L'intercommunalité est en cours de recomposition. Les objectifs attendus sont l'achèvement de la
carte intercommunale par le rattachement des communes isolées, la couverture intégrale du ter-
ritoire par des structures d'au moins 5 000 habitants sans enclaves, ni discontinuité, la rationali-
sation du périmètre des EPCI et la suppression des syndicats obsolètes. Les projets devront être
présentés fin avril 2011, le schéma sera arrêté et publié par le Préfet.
- * La communauté des communes organisera fin mars des sondages géotechniques sur le ban du vil-
lage.
- * Une enquête pour la déconnexion des fosses septiques des particuliers sera également réalisée
ce printemps dans le cadre de la mise en route de la station d'épuration.



Haut-Rhin Propre

Les personnes désireuses de participer
à l'opération Haut-Rhin Propre
sont attendues le
Samedi 9 avril 2011
RDV à 9h 30 devant la Mairie.
Venez nombreux !!!

